

---

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

Le courage avec lequel le peuple canadien a supporté les fardeaux que lui imposent ces temps agités témoigne de sa foi ardente dans l'avenir de son pays. On se rend compte, cependant, que la coopération entre les peuples de la terre s'impose si l'on veut sortir de la crise sans précédent qui a si longtemps régné dans tous les pays.

En vous libérant de vos devoirs parlementaires, j'implore la divine Providence de vous guider et de vous bénir.

L'honorable président du Sénat dit alors:—

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

C'est la volonté et le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général, que ce Parlement soit prorogé jusqu'au jeudi, le sixième jour de juillet prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce Parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'au jeudi, le sixième jour de juillet prochain.